



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

La Fondation Seligmann a été créée en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie.

Dans le respect de l'idéal laïque, elle entend œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français.

Elle a pour but de combattre les sources du racisme et du communautarisme : fondamentalismes religieux, relents du colonialisme, peur irrationnelle de l'inconnu, ségrégations fondées sur la condition sociale, le niveau d'instruction, les traditions héritées du passé. Elle apporte une aide financière à des projets scolaires ou associatifs poursuivant ces objectifs dans les réseaux d'éducation prioritaire et les quartiers classés en politique de la ville à Paris, en Essonne, en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne ; elle organise le concours *Vivre et agir ensemble contre le racisme*, destiné aux classes de collégiens, lycéens et apprentis ; elle édite le journal *Après-demain*, fondé en 1957 par Françoise Seligmann, avec la Ligue des droits de l'Homme.



Crédits : Éric Fougère - Corbis Entertainment

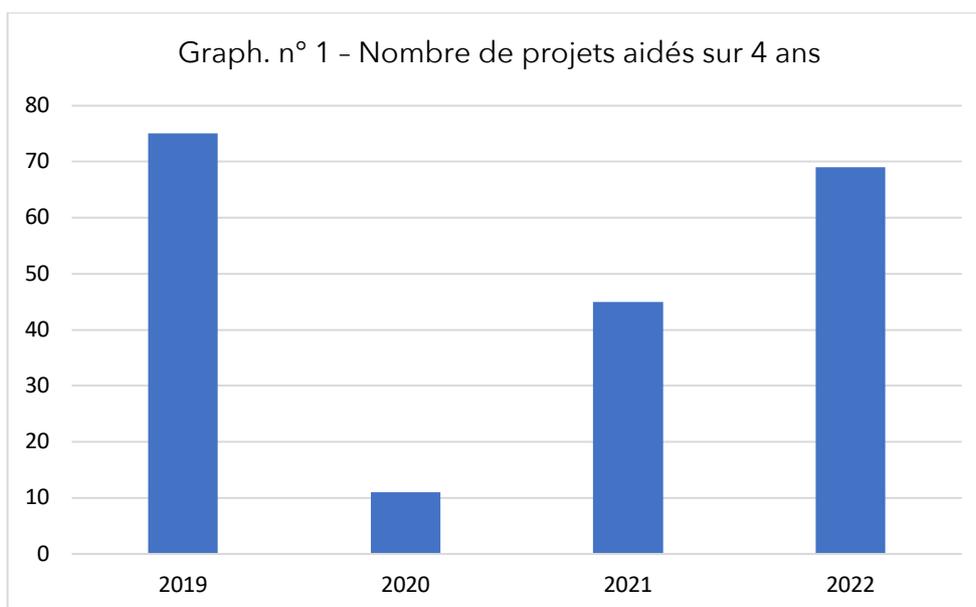
La Fondation Seligmann a été reconnue d'utilité publique par décret du 1^{er} août 2006.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



ACTIONS DE LA FONDATION

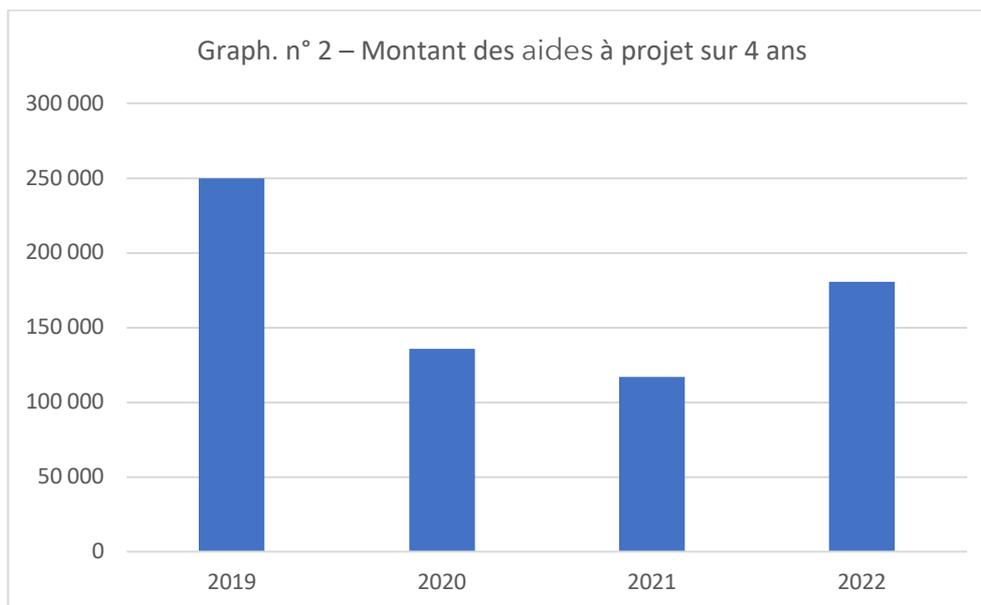
En 2022, le nombre d'aides à projet accordées a notablement augmenté par rapport à 2021 et surtout 2020, atteignant 69 projets¹, soit environ 92 % d'une année « normale »² (cf. graph. n° 1 ci-dessous).



Le volume des aides à projet s'établit pour 2022 à 180 406 €, soit environ 72 % d'une année normale (cf. graph. n° 2 ci-après). Cet écart important entre le nombre de projets aidés et le volume des aides financières apportées trouve son explication dans le fait que la Fondation n'a pas eu à acquérir les exemplaires du *Petit Larousse illustré* habituellement offerts aux récipiendaires du diplôme d'études en langue française – Delf (43 680 € en 2019), les cérémonies de remise n'ayant pas eu lieu en 2020 et 2021, et les académies disposant encore de stocks constitués à la rentrée scolaire 2019.

¹ Au total, 71 projets ont reçu une aide. Deux ont été annulés.

² La dernière année « normale » enregistrée étant 2019.



Bien que les restrictions sanitaires aient été levées, l'impact de la pandémie sur les projets initiés de 2019 à 2021 continue de se faire ressentir. 8 d'entre eux, soit environ 18 % du stock de projets pour lesquels des bilans sont attendus³, sont encore en cours d'exécution en 2022-2023.

Après deux années de suspension, le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » a pu se tenir à nouveau. 7 projets ont été récompensés, en diminution par rapport à 2019. Un prix de 5 000 €, au lieu des 1 000 € habituels, a été remis au projet « Ensemble », réalisé par les élèves du collège Olivier de Serres de Viry-Châtillon (91), en raison de son caractère particulièrement remarquable.

Les cérémonies de remise de dictionnaires aux récipiendaires du Delf ont recommencé à l'automne. Des commandes de dictionnaires seront à prévoir en 2023, en particulier pour l'académie de Paris.

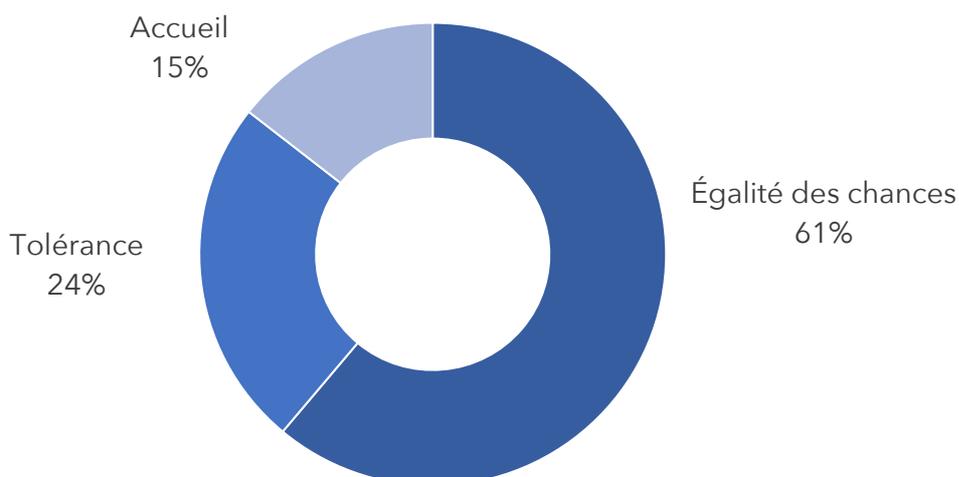
Comme par le passé, les aides à projet apportées par la Fondation Seligmann ont visé trois thématiques (cf. graph. n° 3)⁴:

- la tolérance, la lutte contre le racisme et le travail de mémoire (22 projets) ;
- l'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion (13 projets) ;
- l'égalité des chances, l'ouverture à la culture, à l'art, aux sciences et au sport (55 projets).

³ Tenant compte de l'ensemble des projets aidés jusques et y compris au premier trimestre 2023 pour lesquels les bilans n'ont pas encore été transmis ou complétés.

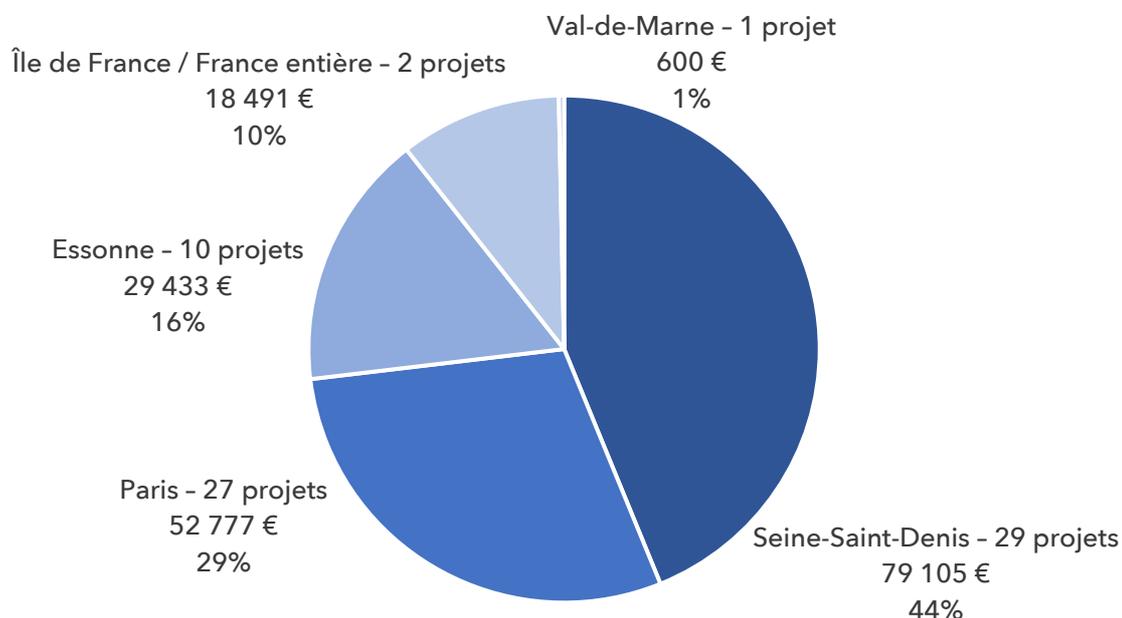
⁴ Un projet peut recouvrir plusieurs thématiques.

Graph. n° 3 - Répartition des projets aidés par thématique

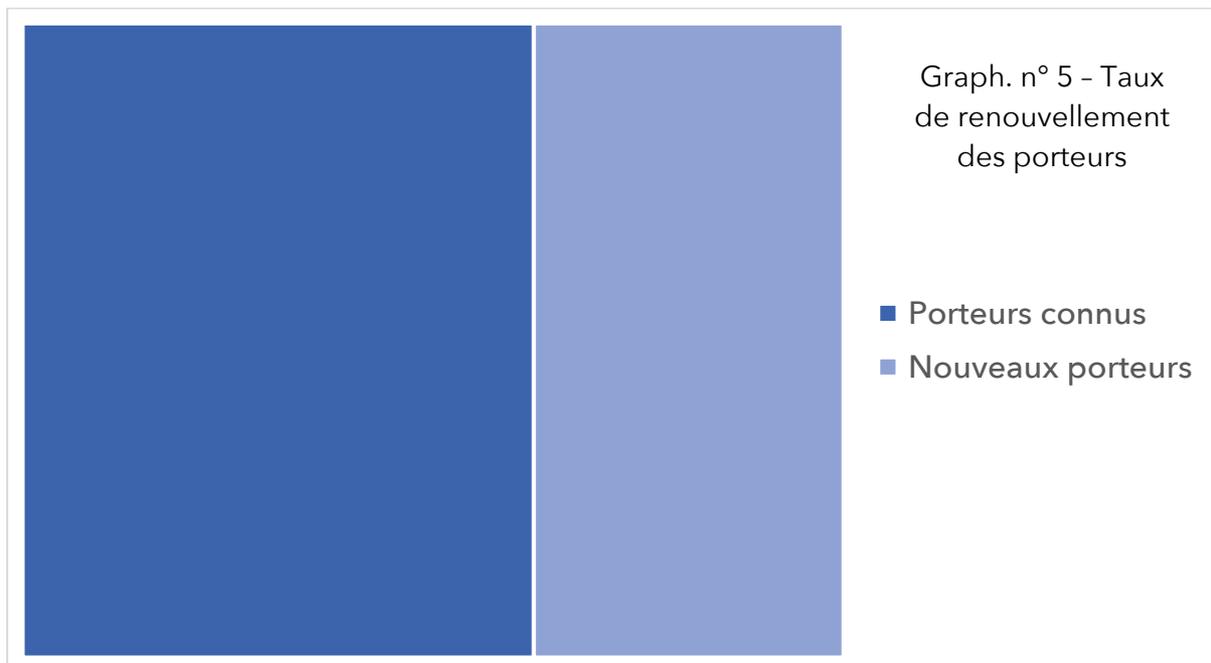


27 projets se sont déroulés à Paris, 10 en Essonne, 29 en Seine-Saint-Denis, 1 en Val-de-Marne, où l'activité de la Fondation demeure très réduite, et 2 dans l'ensemble des départements d'intervention de la Fondation (envoi des deux derniers livres lauréats du Prix Seligmann – cf. infra) ou dans la France entière (actions du Gisti). La proportion de projets aidés en Seine-Saint-Denis témoigne de l'ambition d'aider plus spécifiquement ce département, le plus pauvre de France métropolitaine. (Cf. graph. n° 4.)

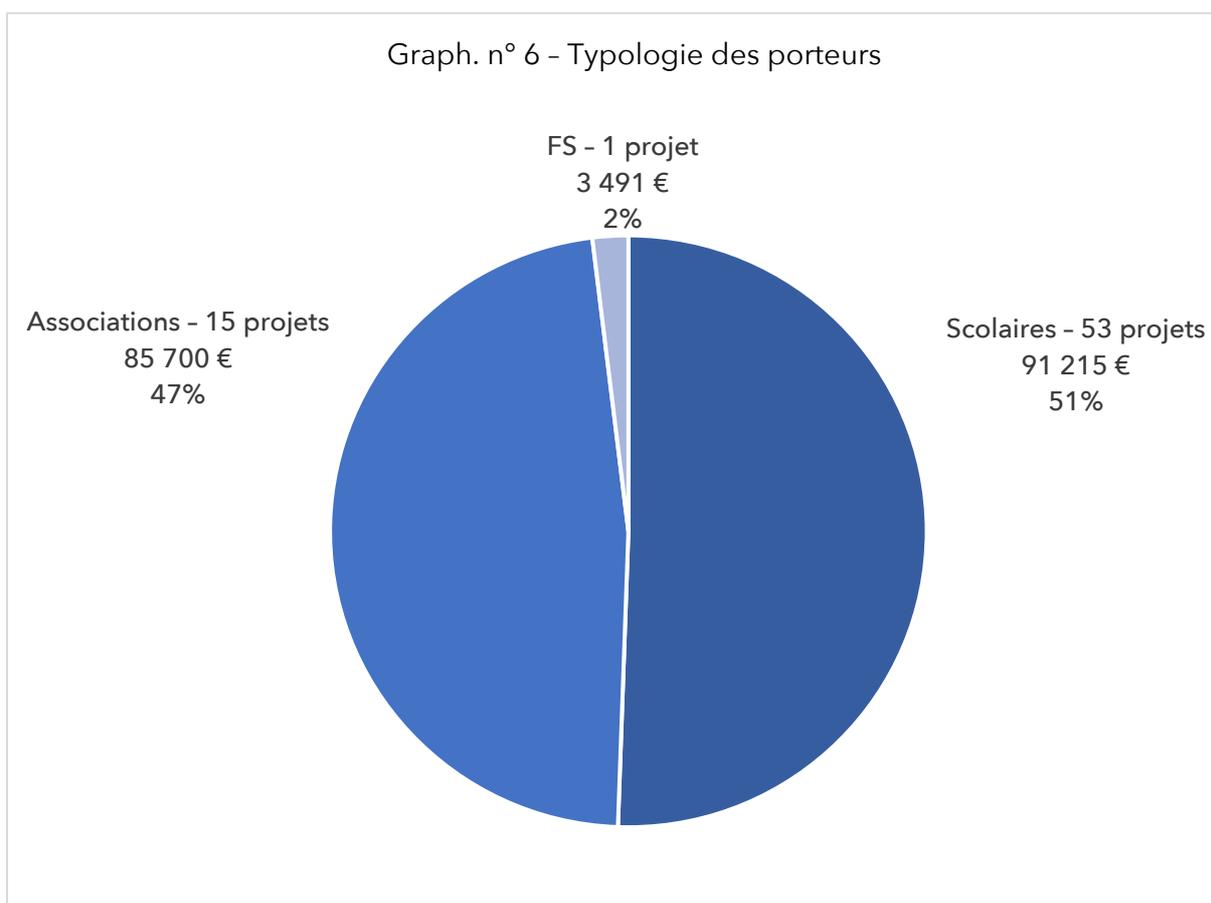
Graph. n° 4 - Répartition des projets aidés par département



Ces aides ont été accordées à 26 nouveaux établissements scolaires et associations, soit près de 38 % du total, mettant en évidence un bon taux de renouvellement des porteurs (cf. graph. n° 5).



Si les aides sont nettement moins nombreuses pour les associations (15 projets) que pour les établissements scolaires (53 projets), elles s'équilibrent en revanche en volume (51 % contre 47 %) (cf. graph. n° 6).



Pour la deuxième fois depuis 2020, la Fondation a doté cent collèges et lycées de livres lauréats du Prix Seligmann contre le racisme de la chancellerie des universités (2020 et 2021), à savoir *Vous n'aurez pas les enfants*, de Valérie Portheret (XO Éditions) essai historique relatif

au sauvetage des enfants juifs du camp de Vénissieux, et *Le Trésor de Sunthy*, fiction jeunesse consacré à l'exil des Cambodgiens sous le régime des khmers rouges (Lucca Éditions).

Les projets continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle, dans les conditions qui ont été précisées ci-dessus. Les évaluations transmises doivent comporter depuis 2019 des photographies libres de droit rendant compte des actions menées, aux fins de communication sur les supports à la disposition de la Fondation.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS AIDÉS OU RÉALISÉS EN 2022

(crédits photos : écoles Charles Hermite et Joliot-Curie, REP Elsa Triolet, collège Raymond Poincaré, lycées Alfred Nobel et Marcel Cachin, associations Paestel, Aurore, École enchantée et QSB11)



« Le monde marin : des livres à la réalité »

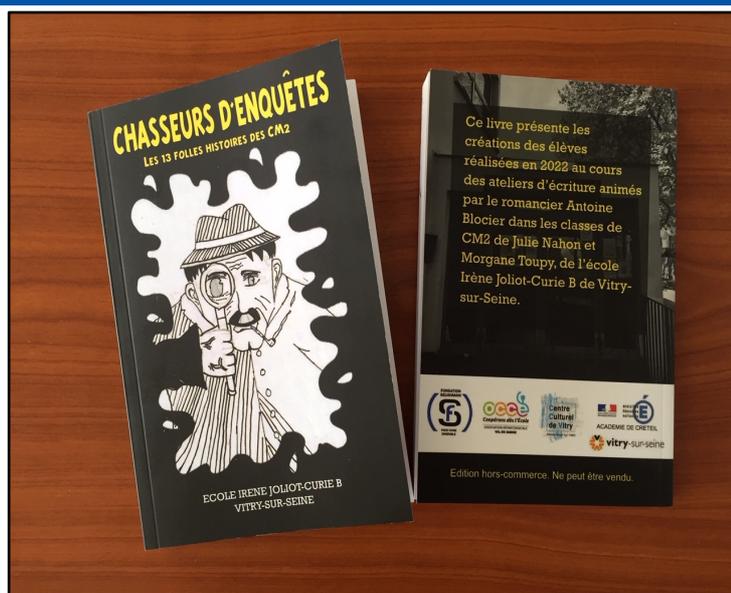
École élém. Charles Hermite, REP Daniel Mayer (Paris 18^e)

Travail tout au long de l'année sur des livres consacrés à la mer et sortie au Crotoy (Somme), pour 115 élèves de maternelle.

« Nouvelles policières à l'école »

École élém. Joliot-Curie B.,
REP Lakanal (Vitry-s.-Seine, 94)

Séances d'écriture avec l'auteur Antoine Bloncier, et publication des nouvelles écrites, avec inclusion des élèves de l'Ulis⁵.



⁵ Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

« Carnet de voyage en
Andalousie : sur les
traces d'Al Andalous »
Lycée Alfred Nobel
(Clichy-sous-Bois, 93)

Découverte et étude du
modèle d'Al Andalous,
où cohabitèrent juifs,
chrétiens et
musulmans, en lien
avec les thématiques
étudiées pour le
baccalauréat.



« Mat' les vacances »
Asso. Paestel (Palaiseau, 91)

Reconduction, au bénéfice de 35 lycéens et lycéennes, d'un stage visant à valoriser le goût pour les sciences, à construire un lien solidaire entre mathématiciens et jeunes, à diffuser la culture scientifique, à créer du lien social, à déconstruire l'autocensure et à développer la curiosité tout en incitant les jeunes à entreprendre des études supérieures scientifiques.



**« Vivre ensemble,
de La Courneuve à Bardos »
Coll. R. Poincaré, REP+
(La Courneuve, 93)**

Séjour à Bardos (64), avec hébergement chez l'habitant et inclusion des élèves Ulis et UPE2A⁶, comprenant un travail sur la lutte contre le racisme dans le sport et l'inclusion des minorités avec expositions dédiées.



**« En passant par la montagne »
Asso. Aurore (Paris, 20^e)**

Séjour thérapeutique autour de la marche en montagne, d'une durée de 6 jours, au bénéfice de 6 jeunes hommes migrants mineurs non reconnus par l'ASE, scolarisés dans des lycées parisiens dans le cadre d'un projet diplômant ou en vue d'une insertion sur le territoire.

**« Normandie, territoire et mémoires »
Lycée pro. Marcel Cachin (Saint-Ouen, 93)**



Activités au Mémorial de Caen et au Centre Pleine nature Lionel Terray, avec 2 heures quotidiennes consacrées aux révisions du baccalauréat.

⁶ Unité pour élève allophone arrivant.



**« Douces Frances »
REP E. Triolet (Saint-Denis, 93)**

En partenariat avec le Théâtre G. Philipe, action destinée à permettre aux élèves d'appréhender le processus de création théâtrale à travers des moments marquants de l'histoire de France convoquant des faits et personnages omis des récits officiels.

**« Classe "enchantée" »
Asso. L'école enchantée
(Montreuil, 93)**

Aide à la scolarité apportée à des enfants, adolescents et jeunes adultes, ainsi qu'à leurs familles, souvent non francophones, pas ou très peu scolarisés antérieurement, sans formation et vivant en situation de grande précarité, en bidonville ou en squat.



**« Enquête sur la traite négrière »
Asso. du Quartier Saint-Bernard (Paris, 11^e)**



Déplacement mémoriel à Nantes, La Rochelle, Bordeaux, ainsi qu'au Havre, et sortie à Paris, sur les traces de la traite négrière, pour 19 collégiens.

FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

Après une année 2021 encore partiellement marquée par la crise sanitaire, la Fondation a retrouvé un fonctionnement normal, alternant toutefois, pour les réunions, entre le « présentiel » et le « virtuel » et conservant la visioconférence pour la plupart des rencontres extérieures.

- Le conseil d'administration a tenu ses trois réunions en présentiel : au Foyer de Grenelle de la rue de l'Avre le 06/04/2022, au siège de la Ligue des droits de l'Homme le 21/06/2022 et dans les locaux de la Fondation le 30/11/2022 ;
- Le conseil d'animation s'est réuni sept fois, dont quatre à la Fondation, trois sous forme de visioconférence, et a tenu une consultation sous forme d'échange de courriels ;
- Le bureau s'est réuni cinq fois, dont trois fois à la Fondation, deux sous forme de visioconférence, et a tenu deux réunions sous forme d'échange de courriels.
- La Fondation a par ailleurs tenu 13 rencontres avec des associations – Gisti, OCCE Paris, Ethnoart, Arcé Avenir Femmes, AMT, Fable-Lab, Un sur Quatre, L'abri de l'espoir, Romeurope, Timmy, Remember, InfoMIE, Femmes Actives –, une réunion avec des interlocuteurs institutionnels – Casnav⁷ de Paris – et pris part à deux remises de dictionnaires dans le cadre de cérémonies de remise des Delf.

Comme précédemment, les comptes sont confiés au cabinet Audit CPA, qui assure la gestion des paies, des cotisations sociales et du prélèvement à la source. Pour la première fois, la tenue de la comptabilité s'est faite quasi exclusivement en distanciel – les pièces étant communiquées électroniquement chaque mois au cabinet – à l'exception de deux rendez-vous de réalisation du bilan 2021. Cette nouvelle modalité a donné lieu à une réduction de 10 % des honoraires facturés annuellement par Audit CPA à la Fondation. Par ailleurs, comme c'est le cas depuis 2019, le commissariat aux comptes est assuré par M. Gilles Borie.

En 2022, l'organisation du travail a évolué pour tenir compte de la situation personnelle des salariés.

L'un des deux personnels permanents de la Fondation au 01/01/2022 a bénéficié, à compter du 11 du même mois et, après plusieurs prolongations successives, jusqu'au 31/01/2023, d'un temps partiel thérapeutique, à raison de 17,5 heures par semaine, l'équivalent de la moitié de sa rémunération étant pris en charge par les organismes de Sécurité sociale.

À compter du 01/11/2022, un personnel a été recruté dans le cadre d'un contrat à durée déterminée de remplacement pour tenir compte de cette situation devenue durable. En outre, depuis le 01/03/2022, l'administrateur de la Fondation bénéficie d'un aménagement de son temps de travail, voyant ses 35 heures hebdomadaires réparties, à sa demande, sur quatre jours au lieu de cinq, du lundi au jeudi. Cet aménagement temporaire a été pérennisé par avenant à son contrat de travail à compter du 01/09/2022.

Ces modifications d'ordre divers ont pour conséquence une fermeture des locaux de la Fondation le vendredi et une augmentation corrélative de l'amplitude horaire du lundi au jeudi.

⁷ Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.

Enfin, un personnel d'entretien a été recruté, à compter du 18/10/2022, en remplacement de la société d'entretien dont le contrat a été dénoncé et a pris fin le 27/01/2023, à l'issue d'un délai contractuel de préavis de trois mois.

À titre indicatif, la Fondation a reçu 292 courriers, contre 298 en 2021, et en a envoyé 76, contre 174 en 2021, principalement en raison du passage au virement pour le paiement des aides à projet et des factures des fournisseurs. Par ailleurs, plus de 5 000 courriels ont été reçus, et 2 000 courriels environ ont été envoyés.

JOURNAL APRÈS-DEMAIN

Le comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni dix fois, dont une seulement en présentiel, compte tenu de la situation sanitaire.

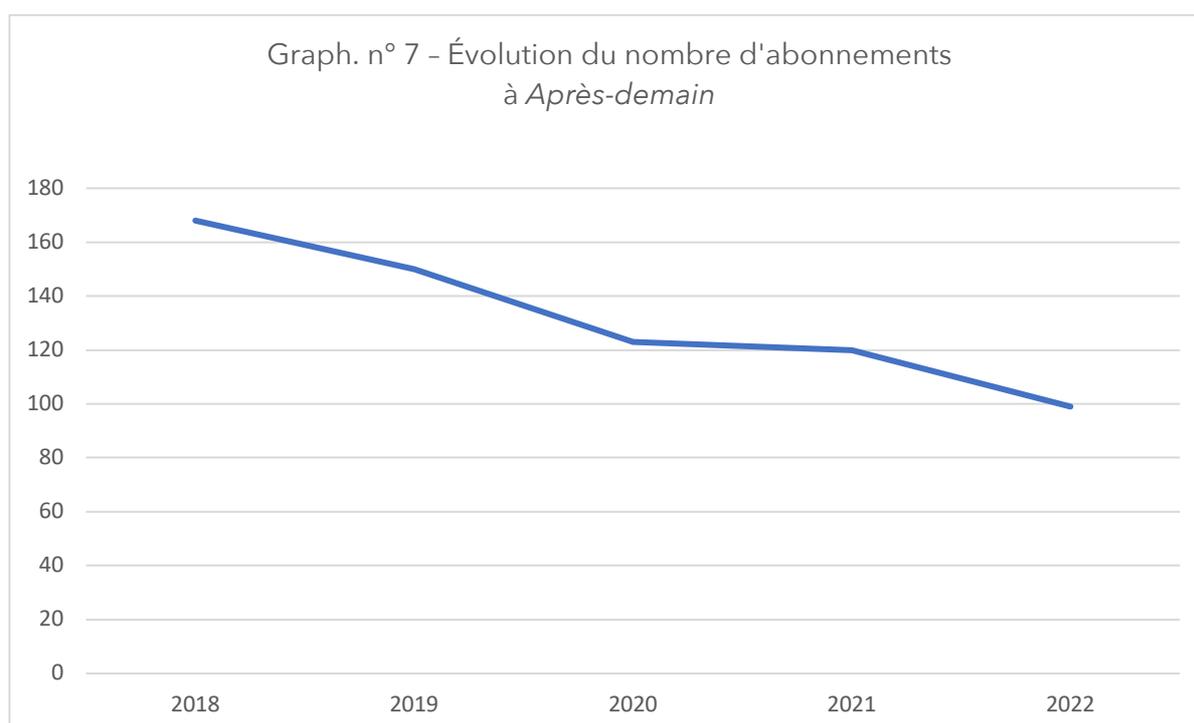
4 numéros ont été publiés – dont un double – pour un total de 4 200 exemplaires (contre 3 numéros – dont un double – pour 3 900 exemplaires en 2021) :

- « Notre Constitution en perspectives », 1^{er} trimestre, n° 60-61NF ;
- « Union européenne et Brexit », 2^e trimestre, n° 62NF ;
- « Dépendance : données et défis », 3^e trimestre, n° 63 NF ;
- « Asie & Pacifique : rivages et rivaux », 4^e trimestre, n° 64 NF.

Comme chaque année, *Après-demain* a participé à la Semaine de la presse et des médias dans l'école en adressant 900 exemplaires à 900 établissements scolaires, à leur demande, répartis sur la France entière, et au Salon de la revue, tenu les 15 et 16 octobre, à Paris, sous la halle des Blancs-Manteaux.

Une diminution régulière du nombre d'abonnés payants

Au 31 décembre 2022, le nombre d'abonnements payants s'établissait à 100, en diminution régulière depuis plusieurs années (cf. graph. n° 7).



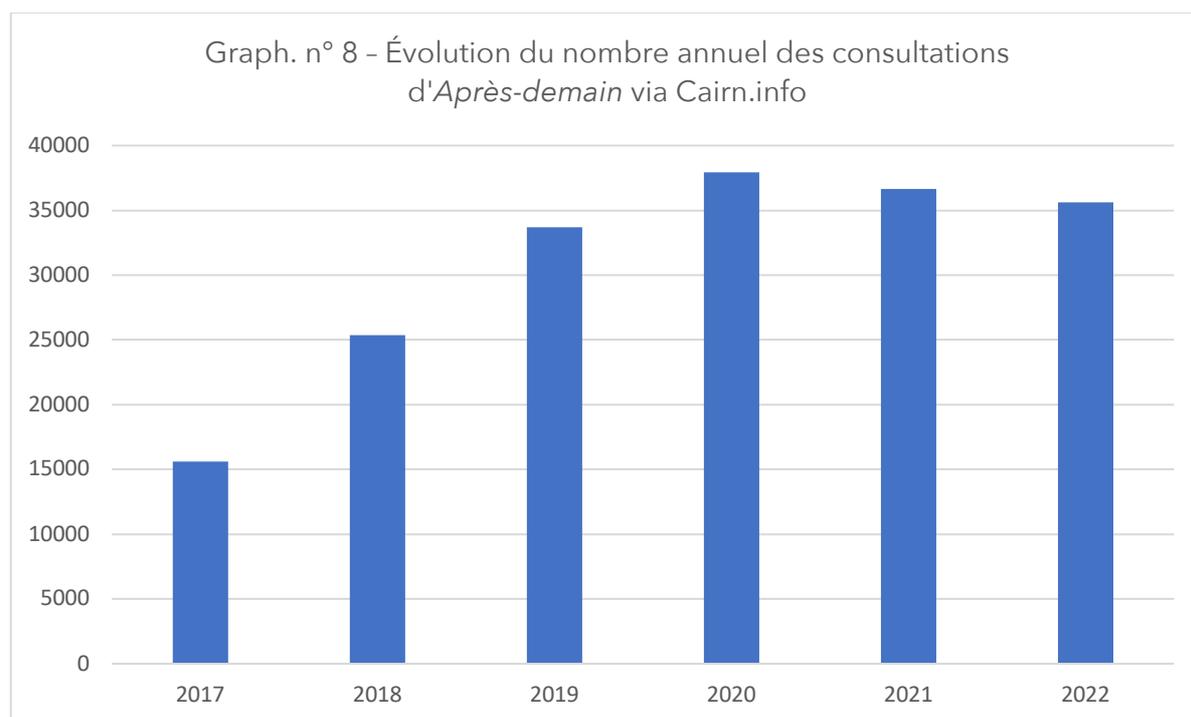
La Fondation Seligmann a par ailleurs offert l'abonnement à *Après-demain* à 92 associations ou établissements scolaires aidés, permettant de maintenir le lien avec ces partenaires ou anciens partenaires et d'offrir à leurs publics un accès facilité aux dossiers d'*Après-demain* « conçus pour comprendre les grands problèmes du monde contemporain et pour aider ceux qui ont la charge de les expliquer ».

35 % des abonnés sont des particuliers, 30 % des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, 13 % des administrations ou des collectivités territoriales, et 19 % des bibliothèques ou médiathèques. 13 commandes ont été passées sur le site, qu'il s'agisse de commandes de numéros ou d'articles individuels ou de réabonnements.

Focus sur les consultations via la plateforme Cairn.info

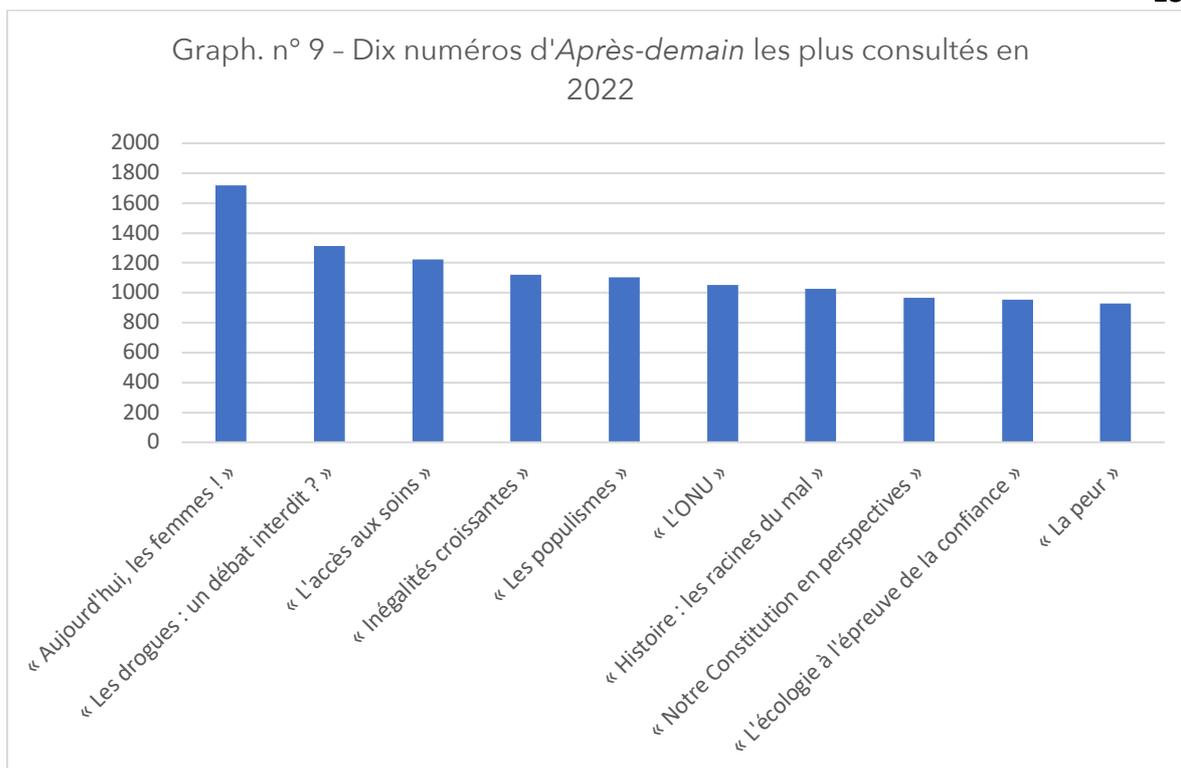
Cette diminution tendancielle du nombre d'abonnés payants ne doit pas être comprise comme entraînant une diminution globale de l'audience d'*Après-demain*.

Au contraire, depuis 2017, le journal a conquis de nouveaux publics grâce à sa mise en ligne sur la plateforme Cairn.info (cf. graph. n° 8). Après avoir plus que doublé depuis le commencement de ce partenariat, les consultations annuelles diminuent depuis 2020 pour atteindre en 2022 le chiffre 35 646⁸.



Le graphique n° 9 (ci-après) fait apparaître les dix numéros les plus consultés en 2022. On peut relever que, parmi ces dix articles, les thèmes de l'égalité femme-homme et de l'égalité à l'école apparaissent plusieurs fois.

⁸ Ce chiffre ne représente que les consultations en institutions, les plus fiables, car n'incluant pas le comptage des « robots » susceptibles de « gonfler » artificiellement le nombre des consultations dans des proportions substantielles et, en tout état de cause, impossibles à définir. Ainsi, pour 2022, le nombre total des consultations d'*Après-demain* (y compris en institutions) s'élève à 364 790, contre 348 347 en 2021.



Sur deux années consécutives⁹, on note une diminution de la part des numéros payants – c'est-à-dire les plus récents¹⁰ – dans l'ensemble des consultations annuelles : de 29 % en 2020, dont 13 % pour les quatre derniers numéros édités, à 26 % en 2021, dont 9 % pour les quatre derniers numéros édités, et à seulement 16 % en 2022, dont 7 % pour les quatre derniers numéros édités¹¹. L'évolution est présentée dans le graphique n° 10 ci-après.

Cette tendance impacte la redevance perçue au titre de la plateforme Cairn.info¹², sans nullement mettre en péril le financement du journal, pris en charge pour plus des trois quarts par la Fondation¹³.

Elle peut également conduire à s'interroger sur la capacité de certaines des dernières éditions d'*Après-demain* à susciter l'intérêt du lectorat, à travers les thèmes, titres, plans des dossiers. On présume en effet que les évolutions observées ne résultent pas du caractère payant ou gratuit des numéros consultés, ceux-ci étant librement accessibles via les institutions abonnées aux bouquets Cairn.info, dont la plupart sont des universités et autres établissements d'enseignement supérieur.

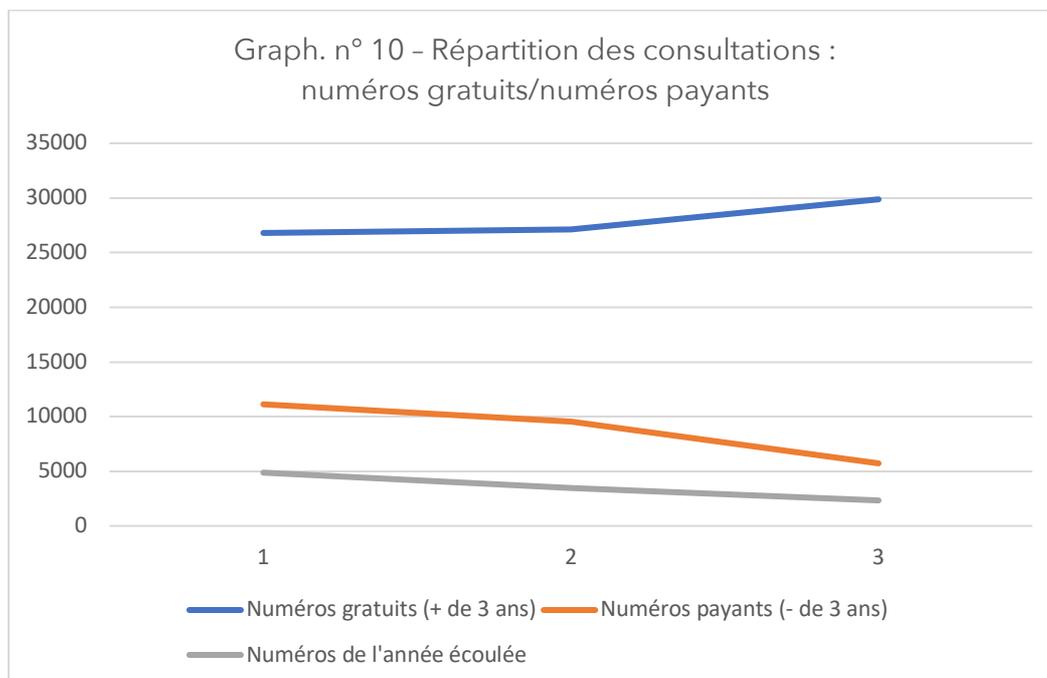
⁹ Les relevés fournis par Cairn.info ne permettent pas de faire ressortir ces données avant 2020.

¹⁰ Les numéros datant de plus de trois ans sont accessibles gratuitement sur Cairn.info comme sur le site internet de la Fondation Seligmann.

¹¹ Par souci de simplicité, seuls les consultations dans le cadre des bouquets institutionnels ont été retenues (le nombre de consultations dans les bouquets particuliers étant du reste nettement moins significatif).

¹² La redevance est passée de 6 762 € en 2021 à 5 693 € en 2022.

¹³ Les coûts - directs et indirects - d'*Après-demain*, représentant 34 965 € en 2022, sont pris en charge à hauteur de 23 % par les abonnements et redevance et de 77 % par la Fondation, le coût net d'édition représentant 6 % du budget réalisé sur l'exercice.

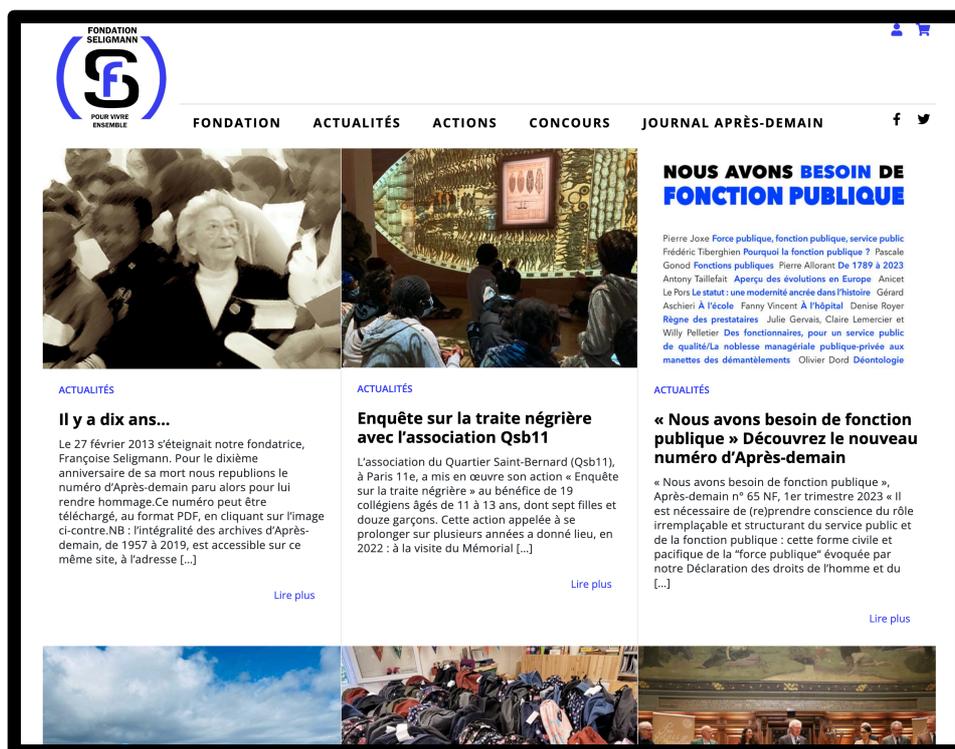


Refaire d'Après-demain un outil pédagogique à la disposition des étudiants et lycéens, susceptible d'être utilisé par les professeurs

Dans la continuité d'une réflexion menée à partir de 2021, l'équipe d'Après-demain et le comité de rédaction ont recherché en 2022 les moyens de renforcer le caractère pédagogique de la publication, afin que celle-ci reste fidèle à son ambition de « donner les clefs à celles et ceux qui veulent comprendre les grands problèmes contemporains ou qui ont la charge de les expliquer ».

Un travail sur l'écriture des articles, à travers la rédaction d'une notice d'information destinée aux auteurs, ainsi que sur l'édition et la maquette, a commencé à la fin de l'année. Les transformations sont visibles dès le premier trimestre 2023 (n° 65 NF « Nous avons besoin de fonction publique »). Il est en outre accordé une plus grande attention aux programmes d'enseignement niveau lycée, en particulier à l'option « géopolitique » du cours d'histoire-géographie.

Dans le même ordre d'idées, à compter du quatrième trimestre 2022 (n° 64 NF « Asie-Pacifique : rivages & rivaux »), la Fondation a fourni gratuitement *Après-demain* aux 262 lycées publics de ses départements d'intervention. Les numéros sont adressés aux centres de documentation et d'information des établissements et accompagnés d'un courrier.



Capture d'écran du site internet de la Fondation Seligmann au 25/03/2023.

La reprise des actions par les établissements et associations a permis d'obtenir des bilans plus régulièrement et d'améliorer en conséquence la communication sur les aides accordées. Dix actions ont ainsi pu être mises en valeur sur le site internet cette année.

La quasi-totalité des actions aidées par la Fondation est désormais accessible aux internautes, par année et type d'organisme aidé (établissement scolaire ou association).

La première partie d'un index général des numéros d'*Après-demain*, destinée à faciliter la recherche dans les archives par numéro, auteur ou article, a été publiée pour les années 1957 à 1989. La préparation de la mise en ligne de la seconde partie, de 1989 à 2023, est en cours.

PERSPECTIVES 2023

Actions

Après des discussions tenues avec les responsables du Casnav de Paris à la fin 2022, une convention a été signée, entre l'académie de Paris et la Fondation, afin d'apporter une aide à des lycéens arrivés isolés en France métropolitaine et non pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, en situation de grande précarité. 11 établissements parisiens sont susceptibles de demander une aide dans ce cadre, au bénéfice d'élèves établis dans toute l'Île-de-France, à concurrence de 1 000 € par établissement et de 400 € par jeune répartis pour moitié en frais de transports en commun et pour moitié en frais d'équipements scolaires et sportifs. À la date de clôture du présent rapport, une première tranche d'aide a été accordée, pour un montant de 2 200 €, bénéficiant à 14 lycéens scolarisés dans trois établissements partenaires. Cette aide reproduit le modèle déjà appliqué au bénéfice du lycée Auguste Blanqui de Saint-Ouen (93) depuis 2016.

Le Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2023-2026 affichant comme première priorité de permettre à chaque élève, au cours de sa scolarité, de visiter un lieu d'histoire ou de mémoire, la Fondation Seligmann a pris l'attache de la ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Isabelle Rome, ainsi que des directeurs académiques des directions de l'Éducation nationale (DSDEN) de ses quatre départements d'intervention, afin d'attirer leur attention sur les aides pouvant être apportées pour le financement de telles actions. Dès le mois de mars 2023, les DSDEN de Paris, de l'Essonne et du Val-de-Marne avaient indiqué à la Fondation qu'une communication serait adressée aux établissements pour les informer de cette possibilité de soutien financier.

Le formulaire de demande d'aide à projet a été modifié et est disponible sur le site internet de la Fondation depuis le 1^{er} janvier 2023.

Il est désormais demandé aux porteurs d'indiquer la ou les thématiques de l'action pour laquelle ils sollicitent un soutien, selon la nomenclature utilisée de longue date par la Fondation :

- 1/tolérance, lutte contre le racisme, travail de mémoire;
- 2/accueil, insertion, lutte contre l'exclusion ;
- 3/égalité des chances, ouverture à la culture, à l'art, aux sciences et au sport.

Les porteurs sont en outre invités à motiver leur choix.

Le formulaire indique en outre que « la Fondation Seligmann accorde une attention toute particulière à la promotion du vivre ensemble et à la dimension citoyenne des projets qui lui sont présentés. » Cette modification vise tout à la fois à mettre en avant l'objet social de la Fondation, à inciter les porteurs à en tenir compte et à améliorer la lisibilité de l'action de la Fondation et ses capacités à définir et mettre en œuvre des orientations.

Opération « dictionnaires »

La remise des diplômes d'études en langue française (Delf) reprenant dans les académies, avec la levée des dernières restrictions sanitaires, il est prévu de racheter des dictionnaires en fonction des besoins exprimés par les directions départementales de l'Éducation nationale.

Après-demain

Après-demain poursuit la réorientation amorcée en 2022 visant à rendre ses dossiers plus accessibles à travers des articles plus courts, plus clairs. À compter du n° 66 NF « La société à l'heure des réseaux sociaux » *Après-demain* s'efforce de diffuser des témoignages et travaux de lycéens réalisés avec leurs professeurs sur le thème du dossier. Des rencontres sont envisagées avec les classes participantes à compter de la fin de l'année scolaire 2022-2023.